



# Directeur d'établissement social ou médico-social

Diplôme de niveau 7 (bac+5) délivré par l'École des hautes études en santé publique- EHESP



## Objectifs et compétences visées

- Comprendre les politiques sociales et agir dans cet environnement ;
- Concevoir et conduire le projet d'établissement ou de service en identifiant et en prenant en compte les besoins des usagers et les capacités de la structure ;
- Mobiliser les ressources humaines sur des objectifs stratégiques ;
- S'approprier les outils actuels de gestion et de maîtrise des coûts.

## Débouchés

Directeur d'établissement ou service du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

## Publics

Cette formation s'adresse aux :

- Directeurs d'établissements ou de services dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médicosociale ;
- Titulaires d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 6 (bac+3) ;
- Titulaires d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- Titulaires d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau 5 (bac+2) et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

## Prérequis

Pour entrer en formation, les candidats doivent satisfaire à une épreuve écrite et orale d'admissibilité.

**Épreuve écrite.** L'épreuve écrite vise à apprécier les qualités du candidat en expression écrite, ses capacités à proposer un jugement argumenté et organisé, à démontrer l'intérêt pour les questions de société et la connaissance des orientations des politiques publiques en matière d'action sanitaire et sociale. Elle est notée sur 20 points.

Les candidats justifiant d'un diplôme national ou visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à 5 ans d'études supérieures ou d'un diplôme homologué ou inscrit au RNCP au niveau 7 (bac+5) sont dispensés de l'épreuve écrite.

**Épreuve orale.** L'épreuve orale consiste en un entretien de 30 minutes du candidat avec les membres du jury ; cet entretien permettra d'évaluer la motivation et la capacité du candidat à suivre la formation du Cafdes. Elle est notée sur 20 points.

**Date des épreuves :** 19 mars 2021

## Durée

La formation se déroule de juin 2021 à septembre 2023 à raison d'une semaine par mois en formation, pour un total de 700 heures. Le reste du temps se déroulant en entreprise pour les salariés ou en stage pour les demandeurs d'emploi. Pour les salariés au moins un stage de 90 heures sera à réaliser hors structure employeur. Les demandeurs d'emploi réalisent 510 heures de stage réparties en 2 stages de 240 heures et 270 heures.

## Tarifs

Agrément pour 20 places.

**Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :**

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco, opérateur de compétences) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

**Pour les salariés :**

Coût de la formation : 14 500 €

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

**Pour les demandeurs d'emploi :**

Coût de la formation : 13 500 €

Possibilité de prise en charge partielle de la formation par compte personnel de formation (CPF)

**Conditions tarifaires pour les entreprises** précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>

## Le diplôme

Intitulé officiel : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale (Cafdes)

# Programme

La formation au Cafdes est conçue sous la forme de l'alternance, sur la base d'une semaine de présence par mois correspondant à :

- 700 heures de formation théorique
- 510 heures de stages (réduit à 174h pour les salariés de l'action sociale ou médico-sociale).

Elle est organisée autour de 4 domaines de formation :

## DF1 Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service

- Élaborer un projet d'établissement ou de service ;
- Organiser la stratégie de communication externe ;
- Initier et organiser des partenariats ;
- Piloter et mettre en œuvre le projet d'établissement ou de service ;
- Garantir l'exercice des droits et des libertés des usagers ;
- Apprécier les enjeux d'un projet en terme de prise de risque et de responsabilité ;
- Évaluer le projet d'établissement ou de service et développer la qualité des prestations...

## DF2 Management et gestion des ressources humaines

- Piloter la gestion administrative des personnels ;
- Organiser et diriger des équipes "pluri-professionnelles" ;
- Assurer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- Élaborer et mettre en œuvre la politique de formation ;
- Optimiser l'organisation du travail ;
- Mobiliser le personnel et les intervenants ;
- Définir et conduire la communication interne et assurer la circulation de l'information ;
- Gérer les instances représentatives.

## DF3 Gestion économique, financière et logistique

- Élaborer et exécuter le budget de l'établissement ou du service ;
- Planifier et maîtriser la gestion budgétaire et financière pluriannuelle ;
- Assurer la gestion logistique et immobilière ;
- Mener une politique de prévention et de gestion des risques.

## DF4 Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire

- Analyser les ressources et les réseaux des acteurs de l'environnement ;
- Apporter une expertise technique à une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire.

### Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

### Modalités d'évaluation :

Les examens sont organisés conjointement par l'établissement et par l'EHESP sur la base de la réglementation du diplôme. L'EHESP garantit l'intégralité du protocole de certification et attribue le diplôme.

### Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à leur accompagnement ([handi@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:handi@cnam-paysdelaloire.fr)).



## Candidatez

### Comment ?

- 1 Dossier d'inscription à télécharger sur [www.cnam.paysdelaloire.fr/iforis/](http://www.cnam.paysdelaloire.fr/iforis/)
- 2 Renvoyer le dossier par envoi recommandé avec accusé de réception ou remis contre récépissé au Cnam-Iforis
- 3 Épreuve de sélection

### Délai d'accès

Le dossier de candidature complet devra nous **nous parvenir exceptionnellement au plus tard le 10 mai 2021 à minuit** (cachet de la poste faisant foi)



## Pourquoi choisir le Cnam-iforis ?

**Un suivi pédagogique personnalisé**

**Un soutien à la recherche de stages**

**Un centre documentaire :**

25 000 ouvrages, 240 abonnements à des périodiques complétés par un abonnement à Cairn (ouvrages et revues en ligne)

**Taux de réussite à l'examen :**

**77%** de réussite à la formation

**100%** des diplômés sont en poste en fin de formation

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : <http://bit.ly/CnamIndicateurs>